

E. Les parents ont-ils peur du cégep?

PROBLÉMATIQUE

Le cégep est une institution scolaire sur laquelle les parents sentent qu'ils ont peu de contrôle. Voudraient-ils intervenir qu'il n'en maîtrisent pas les moyens. De plus, si l'école primaire ou secondaire était ordinairement dans le quartier d'habitation, ce n'est plus le cas du cégep qui est parfois très éloigné du domicile familial. Enfin, l'étudiant de cégep est à un âge où il file entre les doigts des parents. La diversité des réactions face au cégep, de la part des parents, est donc compréhensible.

Les parents ont-ils peur de l'institution «cégep»? Les parents ont-ils leur rôle à jouer au cégep? La nomination de quatre parents au Conseil d'administration d'un cégep, aux termes de la Loi des collèges, est-elle une bonne mesure?

Communication de
Claude PLOUFFE
Président

Fédération des associations de parents des cégeps du Québec inc.

Durant les 20 ans des cégeps, permettez-moi de vous souligner que les associations de parents, par leur fédération, ne sont pas restées muettes. En avril 1973, quatre associations de parents des cégeps de Rimouski, de François-Xavier Garneau, de Limoilou et du Vieux Montréal jetaient les bases de la Fédération des associations de parents du Québec. Elle en compte présentement 22.

Les membres bénévoles de notre fédération n'ont pas chômé depuis ses débuts.

1978- Elle donne ses avis sur les attentes des parents en regard du milieu collégial.

1979- Elle organise deux jours pour étudier le livre blanc. Elle donne ses avis sur les collèges du Québec — Nouvelle étape.

Elle présente un mémoire à la Commission parlementaire de l'éducation sur le projet de la loi 24.

Elle présente un mémoire à la Commission parlementaire de l'éducation sur le projet de la loi 25.

Elle présente un plan de travail pour donner suite au projet du Gouvernement à l'endroit des collèges.

1980- Elle donne ses avis concernant le projet de règlement des études collégiales.

Elle donne ses avis sur les orientations des affaires étudiantes dans les collèges.

Elle organise un colloque sur les valeurs en éducation.

1981- Elle donne ses avis sur la politique de l'enseignement du français au collégial.

Elle organise un colloque d'orientation de ses associations et de sa fédération.

1982- Elle produit un rapport d'analyse, par région, du sondage de la Fédération sur le projet de règlement des études collégiales et des conditions de vie étudiante dans les collèges.

Elle organise un colloque: le parent: un acteur dynamique ou un acteur apathique.

1983- Elle organise une première session de formation ayant pour thème: «Vers une meilleure connaissance du cégep».

1984- Elle présente un plan d'étude cadre des cours obligatoires de français au collégial.

1984- Elle donne ses avis sur le projet de règlement du Régime pédagogique au collégial.

Elle organise une deuxième session de formation: «Vers une meilleure connaissance du cégep».

Elle présente un document sur la formation en travail de bureau.

Elle fait valoir l'importance de la présence des parents au conseil d'administration des collèges.

Elle donne son avis concernant le cégep de demain: «Pouvoirs et responsabilités du cégep».

1985- Elle organise une troisième session de formation: «Vers une meilleure connaissance du cégep».

Elle donne son avis sur le projet de réforme du programme en sciences humaines.

1986- Elle se penche sur la politique des apprentissages.

1987- Elle organise une quatrième session de formation.

1988- Elle présente ses recommandations sur les prêts et bourses.

La Fédération analyse, se questionne sur les échecs et abandons, fait connaître ses inquiétudes tant au point de vue vie étudiante que pédagogique et prône un comité de concertation sur l'arrimage secondaire/collégial.

Les parents ont leur rôle au cégep

— Rôle de droit naturel qui permet de répondre aux désirs des parents qui souhaitent continuer leur oeuvre d'éducateur;

— rôle d'informateur: s'informer pour mieux informer;

— rôle de participation dans les débats qui se font en éducation afin de recommander des solutions aux divers problèmes qui touchent leurs jeunes dans le milieu collégial;

— droit de s'assurer que la qualité de vie permette une formation optimale;

— rôle de support;

— rôle nécessaire auprès des dirigeants et dirigeantes des collèges: la population parentale veut être active.

Même si d'aucuns contestent ce rôle, il ne faut pas oublier qu'il existe une obligation morale que personne ne peut leur enlever. Les parents se doivent d'être un soutien pour leurs jeunes, de leur offrir leur compétence acquise et leurs expériences de vie. Ils veulent collaborer, chercher des solutions et aussi vivre des expériences enrichissantes. Une bonne information permet une juste publicité. Les parents n'entendent souvent parler des collèges qu'au moment de crises, de grèves, de contestations que vivent les collèges. Et ce qui se fait d'intéressant et d'excellent dans nos cégeps, il faut le publiciser à la grandeur de la province. Cette instance consultative que sont les associations des parents offre la possibilité de donner aux dirigeants et dirigeantes les avis, recommandations et souhaits d'une partie active de la population qui poursuit les mêmes

objectifs: le mieux-être de nos jeunes, une formation intégrale solide et une excellente formation de base.

Face à tous ces gestes posés et à ceux à venir, les parents ont-ils un sentiment d'inquiétude face au cégep? La peur peut exister quand on fait face à l'inconnu. D'où l'importance de favoriser la participation des parents par une association afin de les mieux informer, de répondre à leurs interrogations...

- nos jeunes ne sont pas aidés, insuffisamment encadrés...
- nos jeunes sont mal orientés...
- il y a de nombreux abandons...
- ils ne savent à qui s'adresser dans des moments de difficultés...
- des professeurs manquent trop souvent...
- c'est un milieu impersonnalisé...
- les professeurs ne sont pas supervisés... évalués...
- les absences ne sont pas contrôlées...
- les jeunes ne sont pas suffisamment informés... etc...

On invoque l'autonomie, la responsabilité et la liberté de choix des jeunes. Ce ne sont pas tous les jeunes qui ont acquis la maturité nécessaire, les apprentissages et les méthodes de travail qui assurent un bon départ et la réussite.

De plus en plus encadrés au secondaire, ils ne sont pas tous prêts à affronter les responsabilités que comporte le milieu collégial. Il leur faut un coup de pouce. Le passage du secondaire au collégial est un choc pour beaucoup de ces jeunes. Il faut se pencher sur cette période de transition et leur accorder un support adéquat particulièrement au premier trimestre de la première année.

Les parents au conseil d'administration d'un cégep?

«Le ministère de l'Éducation est d'avis que les parents ont un rôle important à jouer dans l'éducation et qu'à ce titre ils doivent être des partenaires dans le développement des collèges. La composition des conseils d'administration des collèges et les nombreuses mesures qu'a prises le Ministère pour soutenir la mise en place de mécanismes propres à assurer la représentativité des parents témoignent de l'importance que nous leur accordons dans le développement et l'évolution des cégeps.» (Yves Bérubé, ministre, juin 1984)

«Je veux appuyer auprès de vous, Monsieur le Ministre, ces requêtes qui vous sont parvenues en provenance de parents engagés dans l'action éducative des cégeps, voire dans l'administration de ces établissements. Je pense que les parents, en raison de leur intérêt immédiat et de la connaissance qu'ils ont des personnes qui forment les clientèles des cégeps, sont appelés naturellement à jouer un rôle important dans la vie et le développement de ces établissements.» (M. Claude Ryan, député, au ministre Yves Bérubé, juin 1984)

«Je suis vivement intéressé à ce que la participation des parents à la direction des cégeps continue pour répondre au besoin réel des élèves de ces établissements.» (M. Claude Ryan à la Fédération, juillet 1984)

«Les parents sont une composante du milieu. Ils sont près des jeunes qui fréquentent les collèges et ils s'intéressent d'abord à la qualité des services qui leur sont offerts. Les parents sont préoccupés par des dimensions particulières tels les politiques d'accueil, la présence des professeurs au cours,

l'encadrement pédagogique et la vie étudiante.» (M. Yves Bérubé, ministre, juin 1985)

«J'espère que vous allez continuer votre excellent travail, je vous encourage fortement et je suis bien content de la préoccupation que vous avez au plan pédagogique également. C'est pour cela que les parents sont invités à s'intéresser au travail des collèges. C'est pour les épauler dans le travail de formation qu'ils font auprès de leurs enfants. Soyez assurés que tout ce qu'on peut faire pour vous témoigner de notre intérêt, nous allons le faire avec plaisir et je pense que ce serait une bonne chose qu'on se retrouve pour assurer le suivi de certains dossiers.» (M. Claude Ryan, ministre, mars 1988)

À notre avis, il est important que la représentativité des parents admissibles au conseil d'administration demeure et soit sans lien avec le milieu (sans conflit d'intérêts).

La Fédération demeure un instrument collectif de concertation qui mérite d'être entendu. Ses membres comptent parmi les plus intéressés au bon fonctionnement des collèges et à la qualité des services qui y sont offerts. Notre collaboration est offerte à tous les organismes qui travaillent au palier collégial. L'engagement doit être collectif et concerté quand il s'agit de l'avenir de nos jeunes. Soyons complices du même objectif.

Même si certains parents sentent (hélas) être libérés d'un fardeau qu'ils ont porté jusqu'à la fin... du secondaire, d'autres ont un intérêt grandissant à vouloir s'engager positivement dans les structures collégiales. La force des partenaires du milieu collégial sera notre volonté collective basée sur la confiance mutuelle, le dialogue permanent et la concertation à tous les niveaux. Engagés, les parents ont un rôle important de collaboration à jouer par leur association, et la présence des parents au conseil d'administration doit être vraiment représentative et de qualité.

Je tiens à remercier les organisateurs de ce colloque d'avoir offert à la Fédération des associations de parents du Québec de se faire entendre.

Cette concertation doit se poursuivre et s'intensifier réciproquement.

Puisse ce colloque unifier les forces de tous et de chacun pour l'avenir de nos jeunes Québécois et Québécoises.

Communication de

André MATTE

Directeur général de la Direction de l'administration
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Introduction

• Le titre de l'atelier

Ce qui m'a d'abord frappé, c'est le titre de l'atelier lui-même: «Les parents ont-ils PEUR du cégep?»

Aucun des 35 titres des cinq thèmes d'ateliers ne reflète un état aussi primaire... Est-il vrai que les parents n'ont pas encore dépassé cet état de choc qui empêche d'agir, qui neutralise le mouvement... La majorité des titres d'ateliers renvoient vers des perspectives; leurs problématiques mêmes ne sont point marquées par des sentiments premiers, instinctifs...